

Direction

Monsieur Jacques Courty

FONCTION :       PROVISEUR-ADJOINT

Définition de la fonction :

Fonctionnaire d'autorité, le Proviseur-adjoint assiste le Proviseur dans ses missions et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Où s'adresser : au Secrétariat – bâtiment Enseignement général

Descriptif des activités essentielles :

- participe à l'accueil des élèves et des parents et des personnels
- met en place l'emploi du temps des élèves et des professeurs
- organise les activités pédagogiques et en assure le suivi
- assure la gestion des salles d'enseignement général
- fait procéder à l'inscription des élèves pour les examens
- organise le déroulement des examens sauf pour les épreuves pratiques
- veille au respect du Règlement Intérieur
- coordonne les actions d'ouverture internationale du lycée

Observations :